



Département du JURA  
Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

**Présents** : Mmes : Ghislaine JUY, Jennifer MARQUES, Liliane LINDECKER, Isabelle ROUSSEL-VISTOT.

MM. : M. Cédric IVANES, Sébastien PILLOT, Jérémy MAGNIN, Hervé DUGUA, Damien BOUCLANS, M. Sébastien JOUILLEROT

Absent : Aurélie GARCIA

**Secrétaire de séance** : Roussel-Vistot Isabelle

Début de la séance : 19h04

## **+ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 et 22 mars 2026**

Approuvé à l'unanimité.

## **+ DÉLIBÉRATION 010-2026 : Délégations consenties au maire**

Monsieur le Maire expose que les délégations consenties au Maire doivent être votées, ces délégations lui permettant d'agir dans certains domaines de compétences, sans l'aval du conseil. Après lecture des délégations possibles Mr le Maire propose de lui accorder les délégations suivantes :

1. Modifier l'usage des biens communaux et gérer leur délimitation.
4. Gérer les marchés publics et leurs avenants.
5. Conclure et réviser les contrats de location jusqu'à 12 ans.
6. Souscrire des assurances et percevoir les indemnités des sinistres.
8. Attribuer et reprendre les concessions funéraires.
9. Accepter les dons et legs qui sont sans conditions.
14. Déterminer les alignements de voirie.
20. Contracter des lignes de trésorerie jusqu'à 5000 euros par facture.
24. Renouveler les adhésions aux associations.
26. Demander des subventions.
31. Autoriser les missions des élus et rembourser leurs frais.

**Approuvé à l'unanimité.**

## **+ DÉLIBÉRATION 011-2026 : Indemnités des adjoints**

Monsieur le Maire expose que le conseil doit fixer les indemnités des adjoints.

Mme Marques Jennifer, 1er adjoint, 100% du barème officiel des adjoints des communes de – de 500 habitants, 10.89 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique  
M. Pillot Sébastien, 2ème adjoint, 100% du barème officiel des adjoints des communes de – 500 habitants, 10.89 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique



**Département du JURA  
Canton d'AUTHUME**

.....**MAIRIE DE OUGNEY**.....

Ce barème correspond à une indemnité de 447.64 euros brut mensuel.  
Mme Marques et Mr Pillot ne participent pas au vote.  
**Approuvé à l'unanimité**

**+ DÉLIBÉRATION 012-2026 : Délégués**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de déterminer les délégués aux différents organismes :

Sidec : JUY Ghislaine

SIE : IVANES Cédric et MARQUES Jennifer en titulaire, et ROUSSEL-VISTOT Isabelle en suppléante

Communes forestières : JOUILLEROT Sébastien en titulaire et BOUCLANS Damien en suppléant

CLECT : IVANES Cédric

CNAS : IVANES Cédric délégué élu et K'BIDI Lucille déléguée agent

Coordinateur incendie et sécurité : IVANES Cédric

Correspondant défense : MARQUES Jennifer

**Approuvé à l'unanimité**

**+ DÉLIBÉRATION 013-2026 : Commissions**

Monsieur le Maire propose les commissions suivantes :

	Aurélie GARCIA
Communication et Vie Associative	Jennifer MARQUES
	Jérémy CAN
	Cédric IVANES
	Sébastien PILLOT
Bâtiments et gestion services techniques	Damien BOUCLANS
	Sébastien JOUILLEROT
	Cédric IVANES
	Françoise GILLET
	Liliane LINDECKER
	Jennifer MARQUES
Cadre de Vie et Gestion Funéraire	Isabelle ROUSSEL - VISTOT
	Sébastien PILLOT
	Cédric IVANES
	Sébastien PILLOT
	Damien BOUCLANS
Urbanisme, voirie, Assainissement, Réseau	Sébastien JOUILLEROT
	Cédric IVANES
	Isabelle ROUSSEL - VISTOT
	Sébastien JOUILLEROT
Gestion Forestière	Cédric IVANES
	Hervé DUGUA
Appel d'Offres et gestion budgétaire	Ghislaine JUY
	Cédric IVANES
Préside de droit	Remplaçant



**Département du JURA  
Canton d'AUTHUME**

.....**MAIRIE DE OUGNEY**.....

**+ DÉLIBÉRATION 014-2026 : Compte financier unique 2025**

Monsieur le Maire expose le Compte financier unique qui retrace les opérations en dépenses et recettes sur l'année 2025, il vient en remplacement du compte de gestion et du compte administratif. Les chiffres de l'année 2025 sont :

	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	299 121.33	311 401.05	12 279.72
Investissement	112 983.67	166 245.48	53 261.81

**Approuvé à l'unanimité**

**+ DÉLIBÉRATION 015-2026 : Affectation des résultats 2025**

Monsieur le Maire expose que les résultats sont repris comme suit :

Fonctionnement : article 002 : + 82 969.22 €

Investissement : article 001 : - 33 351.85 €

Investissement 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : + 35 846.31 €

	RÉSULTATS 2025	REPORT 2024	Virement Investissement	Total
INVESTISSEMENT	+53 261.81	-86 613,66	/	- 33 351.85
FONCTIONNEMENT	+12 279.72	+252 190.31	- 145 654.50	+ 118 815.53

L'article 001 correspond au résultat de l'Investissement 2025 avec report 2024.

L'article 1068 correspond aux résultats de l'investissement de 33 351.85 + les reports à réaliser de 2 494.45 euros.

L'article 002 correspond au résultat du Fonctionnement 2025 avec report 2024, moins le résultat de l'Investissement et les reports de crédit.

**Approuvé à l'unanimité**

**+ DÉLIBÉRATION 016-2026 : Vote des taux 2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil les taux 2025, et propose comme évoqué lors de leur réunion publique de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2026. Les taux sont donc votés comme suit :

Taxe foncière sur le bâti 38.29%

Taxe foncière sur le non-bâti 25.44%

Taxe d'habitation :11.81%

**Approuvé à l'unanimité**



## Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

### **+ DÉLIBÉRATION 017-2026 : Budget primitif 2026**

Le conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mr Cédric IVANES, Maire, vote à l'unanimité la proposition de budget primitif de l'exercice 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	360 003.00 €	371 221.22 €	11 218.22 €
Investissement	399 346.31 €	399 346.31 €	0.00 €
Total	759 349.31 €	770 567.53 €	11 218.22 €

Approuvé à l'unanimité

### **+ DÉLIBÉRATION 018-2026 : Subventions**

Monsieur le Maire expose les demandes de subventions reçues :

- FOOT Pesmes : Mr JOUILLEROT sort et ne participe pas au vote. Mr le Maire propose de diminuer la subvention de 100 euros par enfant à 50 euros par enfant, car le nombre de licenciés a fortement augmenté. Unanimité
- Association Valou : Miss Curvy Franche-Comté 2025 qui a fait une animation dans notre village fin mars a fait une demande de subvention afin que la mairie la soutienne. Mr le Maire propose une subvention de 200 euros, qui est refusée à 5 contre.
- Souvenirs Français : Mr le Maire propose de baisser la subvention de 300 euros à 200 euros, approuvée à 9 pour et 1 contre
- Anciens combattants : ils bénéficient de la gratuité de la salle des fêtes deux fois par an.
  - Mam de Gendrey : le conseil refuse cette subvention à l'unanimité
- Caritative comtois : association qui effectue des recherches contre la fibromyalgie, le conseil refuse à l'unanimité cette subvention
- La lanvertoise : parcours pédestre, ils vont passer cette année dans notre commune, le conseil refuse à l'unanimité cette subvention
- Serre Vivante : Mr le Maire propose une subvention de 200 euros, approuvée à 9 pour et 1 abstention
- Restaurant du cœur/secours catholique/secours populaire : Une proposition de 100 euros pour chaque association est approuvée à 6 pour et 4 abstentions
  - Prévention routière : le conseil refuse cette demande à l'unanimité
  - ASMJ : le conseil refuse cette demande à l'unanimité
- EMAJN : le conseil refuse cette demande à l'unanimité, mais propose une gratuité de la salle.

### **+ DÉLIBÉRATION 019-2026 : Cartes jeunes 2026**

Mr le Maire expose le renouvellement du financement des cartes avantages jeunes jusqu'aux 18 ans révolus au montant de 9 euros. Les administrés inscrits qui ne viendront pas chercher leur carte se verront facturés.

Approuvé à l'unanimité



## Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

### **Employé communal**

Monsieur le Maire expose au conseil que le prestataire chargé de la tonte, dont le devis a été signé en fin d'année 2025, est actuellement en arrêt maladie. Ainsi, Monsieur le Maire indique qu'il a dénoncé le devis et qu'il a fait intervenir les employés de Dampierre, qui ont pu entretenir une partie du village début avril.

Il est nécessaire de trouver rapidement une solution pour la tonte du village. Monsieur le Maire évoque la possibilité de recruter un employé communal à hauteur de 19 heures par semaine, pour un coût d'environ 1 600 euros par mois, salaires et cotisations inclus.

Pour rappel, la tonte de la commune a coûté plus de 18 000 euros, ainsi que 3 780 euros pour l'élagage des haies. L'employé pourrait également effectuer le balayage du village (coût de 2227.5 euros par an), ainsi que le nettoyage des lavoirs, etc.

Le conseil évoque le coût important du matériel dont la commune aurait besoin et souhaite obtenir des devis afin de prendre une décision éclairée.

### **Rifseep**

La délibération est ajournée.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Appel à candidature, la commune recherche :
  - 2 administrés pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales, à raison d'une réunion par an en décembre, et deux réunions en cas d'année électorale. La commission est chargée de vérifier la régularité des inscriptions et radiations sur les listes électorales d'une commune.
  - 24 administrés pour siéger à la commission communale des impôts directs, 1 seule réunion avait été organisée à la demande du service des Impôts, lors du précédent mandat. Le directeur départemental désignera 6 titulaires et 6 suppléants sur la liste des 24 contribuables qui siégeront à cette commission. La commission donne des avis sur la valeur des biens immobiliers, afin de garantir une imposition locale plus juste (notamment pour la taxe foncière et la taxe d'habitation).

A défaut de candidature, le conseil désignera les administrés.

- Question du public : les 300 000 euros prévus en recette d'Investissement correspondent à l'ouverture d'une ligne de crédit d'un emprunt éventuel pour le restaurant.

- Prochain conseil le 11 mai 2026.

**Séance clôturée à 20h18**

La secrétaire de séance  
**ROUSSEL-VISTOT Isabelle**

M. le Maire  
**IVANES Cédric**